



Des subventions à la pelle pour végétaliser les toits

Lausanne

La Ville a encore plus de 1 million à dépenser. Elle encourage le mouvement

Sur le toit végétalisé d'un immeuble du centre-ville de Lausanne, la propriétaire des lieux ne cache pas son enthousiasme. «Cela peut faire peur, notamment pour des questions d'infiltration, convient-elle. J'ai franchi le pas il y a un an après avoir convaincu les copropriétaires. Pas de mauvaise surprise, bien au contraire. Et cela ne nous a pas coûté plus cher que si nous avions refait la toiture de façon classique.»

Lausanne a subventionné la végétalisation de dix toits depuis 2015, année de lancement du programme ad hoc. Ces travaux représentent seulement 7,5% de l'enveloppe prévue pour ces initiatives, laquelle s'élève à 650 000 francs pour les bâtiments privés et à 500 000 francs pour les édifices publics. «Nous voulons épuiser ce montant le plus rapidement possible», encourage la municipale Verte Natacha Litzistorf. Pour inciter les propriétaires d'une toiture plate à se lancer, par exemple à l'occasion de travaux de rénovation, la Ville élargit le subventionnement.

La somme allouée par mètre carré ne bouge pas (40 francs)

mais les nouvelles directives font passer la surface maximale subventionnée de 300 m² à 1200 m². Autre changement: l'aide financière s'applique désormais aussi à la végétalisation entourant des panneaux solaires.

Natacha Litzistorf énumère les bonnes raisons de végétaliser une toiture: isolation thermique du bâtiment, lutte contre les îlots de chaleur, rétention de l'eau lors de violentes précipitations, embellissement, accueil de la biodiversité... «Un petit condensé de projet durable, résume la municipale. La végétalisation extensive des toits contribue à améliorer la qualité de vie et de l'environnement en ville.» Environ 2000 toits seraient végétalisables à Lausanne, selon ses services.

En plus de l'incitation financière, les intéressés bénéficieront des conseils et du suivi de professionnels, parmi lesquels Aino Adriaens. Alors, comment ça marche? «Il faut 12 cm de substrat au minimum. Nous exigeons aussi qu'il y ait au moins 50% de substrat local: grèves, brique concassée, tout-venant des chantiers... Les espèces sont des plantes sauvages indigènes adaptées aux toits lausannois, par exemple le petit œillet, la vipérine, le bouillon-blanc ou l'orpin.» Des plantes qui nourrissent et abritent insectes, oiseaux

et papillons. «Nous avons fait un

40

C'est le montant, en francs, de la subvention par mètre carré. Le prix d'une toiture végétalisée varie franchement d'une entreprise à l'autre, allant de 40 francs à 120 francs le m². Les spécialistes tablent sur 80 francs environ. «À ce prix, c'est déjà une belle toiture»

suivi botanique sur deux toits végétalisés. On a observé une augmentation du nombre d'espèces, surtout les abeilles sauvages.»

Le prix d'une toiture végétalisée varie franchement d'une entreprise à l'autre, indique Aino Adriaens. «Cela va de 40 fr. à 120 fr. le m². Pour 80 francs, on a déjà une belle toiture.» L'entretien se fait une ou deux fois par an; il consiste surtout à arracher des plantes invasives. Comptez 4 fr. par m². Le chef du Service des parcs et domaines, Étienne Balestra, s'empresse de relativiser: «Éviter la végétation sur un toit a aussi un coût.» **Marie Nicollier**

Explications et brochure disponibles sous l'onglet «Thématiques» du site de la Ville: www.lausanne.ch



Un exemple de toit végétalisé, réalisé chez des privés au centre-ville de Lausanne grâce aux subventions. CHANTAL DERVEY